

CORRIGÉ –MCE GROUP

Proposition de barème sur 70 points

Questions à traiter – Travaux demandés	Barème
Dossier 1 – La communication de MCE Group	16 points
1.1 Indiquer les types de communication utilisés par MCE Group et MCE France. Justifier la réponse.	4 points
1.2 Analyser les situations de communication de l'annexe 2 (cible, objectif, canal, support, enjeux).	5 points
1.3 Expliquer pourquoi l'action de mécénat de MCE France est en adéquation avec les valeurs du groupe.	3 points
1.4 Justifier en quoi la communication du groupe relève d'une démarche de communication globale.	4 points
Dossier 2 – Le vernissage de l'exposition	20 points
2.1 Justifier l'intérêt de calculer le coût de deux hypothèses.	2 points
2.2 Comparer dans un tableau, le calcul du coût de chaque hypothèse en distinguant les charges fixes et les charges variables. Justifier l'intérêt de cette distinction.	8 points
2.3 Présenter les avantages et les inconvénients de chaque hypothèse. Proposer la solution à retenir.	5 points
2.4 Proposer d'autres usages qui pourraient justifier l'achat d'un outil de visioconférence par l'entreprise, estimé à 5 350 €HT, et les avantages qu'elle pourrait en tirer.	5 points
Dossier 3 – La sécurité au travail	16 points
3.1 Préciser l'intérêt de ces documents pour MCE France.	2 points
3.2 Calculer les indicateurs de risques professionnels de MCE France et réaliser un comparatif avec MCE Group et le secteur de la métallurgie.	7 points
3.3 Dans un paragraphe structuré, analyser les résultats obtenus et développer les solutions permettant d'améliorer la situation.	7 points
Dossier 4 – La gestion de l'évolution professionnelle	18 points
4.1 Identifier et justifier le type de mobilité proposé à Bernard DURIEUX.	2 points
4.2 Indiquer quels sont les enjeux de la mobilité pour MCE France et pour Bernard DURIEUX.	4 points
4.3 Identifier les types d'arguments utilisés par David AUBERT et les illustrer par des exemples tirés de l'entretien.	4 points
4.4 Repérer les ressorts de l'influence utilisés par David AUBERT lors de l'entretien.	4 points
4.5 La communication de David AUBERT relève-t-elle seulement de l'argumentation ? Justifier la réponse.	4 points
TOTAL	70 points

1.1 Indiquer les types de communication utilisés par MCE Group et MCE France. Justifier la réponse. (4 points)

On attend :

- *L'évocation de communication de masse et de groupe (1)*
- *L'évocation de la communication interne et communication externe (1)*
- *L'évocation de communication institutionnelle (1)*
- *une justification par la définition de la communication institutionnelle (1)*

Ce sont des **communications de masse (pour le communiqué de presse) et de groupe (journal interne pour les salariés de MCE France)**

L'extrait du communiqué de presse (du groupe) est une communication **externe**.

L'extrait du journal interne de MCE France est une communication **interne**.

Le communiqué de presse est une **communication institutionnelle**.

La communication institutionnelle s'adresse aux partenaires afin **d'informer les divers publics** s'intéressant à l'organisation et de créer un mouvement de sympathie envers l'entreprise. Le discours est orienté sur **les principes et les valeurs**.

1.2 Analyser les situations de communication de l'annexe 2 (cible, objectif, canal, support, enjeux). (5 points)

On attend :

- *que les critères donnés soient correctement renseignés (0,5 point par critère analysé).*

Extrait d'un communiqué de presse (du groupe) :

Cible : le public

Objectif : informer le public de l'action de mécénat du groupe MCE

Canal : site Internet (www.mce.com)

Support : communiqué de presse

Enjeux : Développer son image, sa notoriété, faire connaître son action de mécénat.

Extrait du journal interne de MCE France :

Cible : les salariés de MCE France

Objectif : informer les salariés de l'exposition

Canal : intranet

Support : journal interne

Enjeux : valoriser le travail des salariés, les motiver, renforcer la cohésion de groupe.

1.3 Expliquer pourquoi l'action de mécénat de MCE France est en adéquation avec les valeurs du groupe. (3 points)

On attend :

- *L'évocation de la valeur évoquée dans l'annexe 2 et le rapprochement avec les engagements du groupe de l'annexe 1 (3 points)*

L'annexe 1 expose **les valeurs essentielles** du groupe MCE. Ces informations sont consultables sur le site Internet du groupe par toutes les personnes susceptibles de s'intéresser à l'entreprise. L'annexe 1 présente **point par point les engagements du groupe** (écoute, solidarité, innovation, ouverture.). La participation en tant que mécène à des actions culturelles s'inscrit bien dans les valeurs du groupe plus précisément dans la valeur concernant **l'ouverture** du groupe.

MCE Group se positionne comme une entreprise « ouverte », qui favorise la « liberté d'entreprendre », la création artistique.

1.4 Justifier en quoi la communication du groupe relève d'une démarche de communication globale. (4 points)

On attend :

- L'emploi de termes tels que : valeurs, image, notoriété et la justification de la cohérence entre la communication interne et la communication externe)

La démarche de communication globale de MCE Group s'appuie sur la cohérence entre, d'une part, les **valeurs** de l'entreprise (annexe 1), des messages forts qui reflètent son identité et son positionnement auxquels les salariés sont attachés et, d'autre part, **l'image** que MCE souhaite donner d'elle-même à l'interne comme à l'externe.

Dans cette organisation, la communication globale est **la cohérence** de deux actions de mécénat dans un domaine identique, la création artistique, valorisée à l'interne et à l'externe.

DOSSIER 2 – LE VERNISSAGE DE L'EXPOSITION (20 points)

2.1 Justifier l'intérêt de calculer le coût de deux hypothèses. (2 points)

On attend :

- l'idée que le calcul du coût est un outil d'aide à la décision (2 points).

Le calcul de coût permet de comparer des hypothèses, de faire le choix d'une hypothèse selon un critère financier (outil d'aide à la décision) et d'établir un budget prévisionnel.

2.2 Comparer dans un tableau, le calcul du coût de chaque hypothèse en distinguant les charges fixes et les charges variables. Justifier l'intérêt de cette distinction. (8 points)

On attend :

- la présentation des calculs dans un tableau (0,5 point).
- la présence des montants des charges fixes et charges variables (0,5 point).
- les calculs intermédiaires (4 points) et le coût total de chaque solution (2 points)
- l'intérêt de la distinction charges fixes/charges variables (1 point).

Calcul du coût de chaque solution			
Éléments	Détail des calculs	Vernissage en direct	Visioconférence
Charges fixes			
Temps de présence de Pierre GROUSSIN	4,5h x 84 €	378,00	378,00
Plaquettes (siège social + 5 usines + 7 agences commerciales)	13 lots x 129 €	1 677,00	1 677,00
Préparation de l'organisation	8 h x 35€	280,00	280,00
Total des charges fixes		2 335,00	2 335,00
Charges variables			
Forfait de location du matériel de visioconférence par jour			550,00
Location d'accès à la visioconférence	12 x 3h x 12 sites		432,00
Coût global de déplacement et de présence des cadres		5200,00	
Cocktail : forfait pour 60 personnes		450,00	
Total des charges variables		5 650,00	982,00
Total général		7 985,00	3 317,00

La distinction entre charges variables et charges fixes est nécessaire pour pouvoir comparer les deux hypothèses, en effet on ne se base que sur les charges variables, les charges fixes étant identiques dans les deux hypothèses.

2.3 Présenter les avantages et les inconvénients de chaque hypothèse. Proposer la solution à retenir (5 points).

On attend :

- une présentation par classification en avantages et inconvénients (1 point)
- au moins trois critères pour chaque solution (3 points)
- une proposition de solution argumentée (1 point)

	Avantages	Inconvénients
Vernissage en direct	<ul style="list-style-type: none"> - Crée la relation - Interaction avec l'artiste : possibilité de poser des questions - Permet un contact tactile avec les sculptures - Convivialité de la rencontre 	<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les cadres assistent à l'exposition. - Le coût de présence des cadres. - Le coût du cocktail. - perte de temps.
Visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas perdre de temps dans les déplacements. - Être une entreprise éco-responsable car moins de pollution en évitant les déplacements. - Tous les salariés peuvent assister en direct au vernissage de l'exposition et profiter des explications de l'artiste sur ses œuvres permet de développer le sentiment d'appartenance. - Le coût de la visioconférence est largement inférieur à celui du vernissage en direct (4668 €, 58%). 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'habitude dans l'utilisation de la technologie. - La visioconférence ne permet pas la même relation avec l'artiste ni le contact avec les œuvres. - Il peut y avoir des problèmes dans la transmission (décalage, brouillage, coupures).

La solution proposée est de présenter le vernissage par **visioconférence**. Ce choix repose d'une part sur le critère quantitatif et d'autre part sur des critères qualitatifs.

2.4 Proposer d'autres usages qui pourraient justifier l'achat d'un outil de visioconférence par l'entreprise, estimé à 5 350 € HT, et les avantages qu'elle pourrait en tirer. (5 points)

On attend :

- une explication sur la visioconférence et ses avantages en temps qu'outil de TCAO (3 points),
- une explication sur l'intérêt d'investir dans un outil de TCAO (2 points).

MCE France a tout intérêt à acquérir l'outil de visioconférence pour :

- disposer d'un outil de TCAO qui répondra à des besoins ultérieurs de production, de coordination et de communication (ex : réunions à distance en interne avec les salariés et avec MCE Group, conférences, documents partagés) ...,
- éviter les coûts de location de l'outil (550 € par jour de location alors que le prix d'achat est de 5 350 €. La visioconférence serait amortie au bout de 10 jours et donc être en cohérence avec la valeur, notamment de qualité, du groupe qui prône la politique d'investissements (cf annexe 1),
- en tirer de nombreux avantages : réduction des pertes de temps en déplacements et des coûts, amélioration de l'image de l'entreprise (technologie, protection de l'environnement), réactivité accrue...

DOSSIER 3 – LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (16 points)

3.1 Préciser l'intérêt de ces documents pour MCE France (2 points)

On attend :

Accepter toute réponse en cohérence avec le contexte (2 points)

Le bilan social (extraits) permet à l'entreprise de se munir **d'outils de suivi et d'évaluation** de la gestion des ressources humaines et plus particulièrement de la santé et de la sécurité au travail qui préoccupe la direction. La sécurité des travailleurs est une des valeurs prioritaires du groupe.

L'étude du bilan social permet la mise en place **d'actions correctives** si besoin est.

L'entreprise a besoin d'éléments comparatifs pour situer ces résultats par rapport à ceux de MCE group et au secteur d'activité de la métallurgie.

3.2 Calculer les indicateurs de risques professionnels de MCE France et réaliser un comparatif avec MCE Group et le secteur de la métallurgie (7 points)

On attend :

- Les formules des taux : 1 point (0.5 par formule)
- Les calculs des taux : 4 points (2 par calcul)
- Le comparatif : 2 points

Pour mémoire :

Le **taux de fréquence** est égal au nombre d'accidents du travail donnant lieu à un arrêt pour un million d'heures travaillées.

Le **taux de gravité** est égal au nombre de jours d'incapacité de travail dus à un accident pour mille heures travaillées.

Calcul des indicateurs de risques professionnels de MCE France :

Taux de fréquence = Nb AAA/ Nb total d'heures travaillées x 1 000 000

$$49/(1\ 645*1\ 076)*1\ 000\ 000 = 27,6$$

Taux de gravité = Nb de journées d'incapacité/ Nb total d'heures travaillées x 1 000

$$1942/(1\ 645*1\ 076)*1\ 000 = 1,09$$

On peut réaliser une comparaison avec les chiffres de MCE group, de MCE France et du secteur de la métallurgie.

Éléments de comparaison	MCE France	MCE group	Secteur de la métallurgie
Taux de fréquence	27,6	26,6	24,8
Taux de gravité	1,09	1,05	1,04

3.3 Dans un paragraphe structuré, analyser les résultats obtenus et développer les solutions permettant d'améliorer la situation (7 points)

On attend :

- Dans une première partie, une analyse comparative de la situation de MCE France avec MCE group et le secteur de la métallurgie. Valoriser le calcul des écarts à l'appui des données chiffrées (3 points).
- Dans une seconde partie, des solutions justifiées et contextualisées (minimum 4 solutions) (1 point par solution).

Analyse

Le bilan social de MCE France concerne la santé et la sécurité des salariés en 2009.

Les taux calculés permettent d'effectuer une analyse sur le nombre d'accidents avec arrêt et le nombre de jours perdus pour incapacité temporaire.

Le taux de gravité de MCE France est supérieur à **celui du secteur de la métallurgie au niveau national (+ 0,05) et à celui de MCE group**. Les journées d'incapacité au travail sont donc plus importantes.

Le taux de fréquence de MCE France est lui **aussi supérieur à celui du secteur (+ 2,8)** et largement supérieur à celui de MCE group (+ **12,3**). Les accidents sont les plus nombreux dans les usines (95 %), ce qui s'explique par l'utilisation de machines et de produits dangereux.

La situation est préoccupante, d'autant plus que la sécurité est une des valeurs prioritaires du groupe (annexe 1). Le CHSCT doit apporter des solutions pour remédier à ces problèmes de santé et de sécurité au sein des usines.

Solutions

- Action de prévention de la part du CHSCT (information et sensibilisation du personnel à la sécurité).
- Vérification de la conformité des outils de travail.
- Vérification du port des tenues vestimentaires obligatoires en fonction des postes de travail (notamment de lunettes et de gants).
- Assurer une formation au personnel.
- S'assurer de l'ergonomie des postes de travail.
- Information du personnel par différents supports de communication (affichage de pictogrammes, signaux sonores pour attirer l'attention des salariés, livret de sécurité...).
- Se renseigner sur la prévention de la sécurité au travail chez MCE group afin d'harmoniser les pratiques.

DOSSIER 4 – LA GESTION DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (18 points)

4.1. Identifier et justifier le type de mobilité proposé à Bernard Durieux (2 points)

On attend la mobilisation de connaissances sur les types de mobilité. (1 point par mobilité).

Il s'agit d'une mobilité verticale : changement de fonction = de chef de production à responsable de gestion et géographie = France vers l'Italie.

4.2. Indiquer quels sont les enjeux de la mobilité pour MCE France et pour Bernard Durieux (4 points)

On attend la mobilisation de connaissances sur les enjeux de la mobilité. (1 point par enjeu cité).

Les enjeux de la mobilité :

- Pour MCE group : la mobilité est un facteur de motivation pour les salariés et un élément de flexibilité et de gestion prévisionnelle des emplois et de compétences.
- Pour Bernard Durieux : c'est à la fois une chance (meilleures conditions de travail, meilleure rémunération, un enrichissement personnel), mais aussi une incertitude, un risque.

4.3. Identifier les types d'arguments utilisés par David Aubert et les illustrer par des exemples tirés de l'entretien (4 points)

On attend le repérage des types d'arguments utilisés par David Aubert, l'utilisation du vocabulaire approprié et des exemples précis de l'entretien. (2 points par argument cité et son exemple)

- Argument de communauté : la mobilité professionnelle est une valeur du groupe partagée par les collaborateurs.
- Argument de cadrage : la rémunération sera réévaluée et un logement de fonction sera en plus attribué au salarié.

4.4. Repérer les ressorts de l'influence utilisés par David Aubert lors de l'entretien (4 points)

On attend le repérage d'au moins deux ressorts de l'influence utilisés par David Aubert, l'utilisation du vocabulaire approprié et des exemples précis de l'entretien. (2 points par ressort de l'influence avec son exemple).

David Aubert utilise plusieurs ressorts de l'influence :

- L'appel à l'affectif : David Aubert au début de l'entretien évoque la famille qui s'agrandit.
- L'appel au sentiment d'appartenance : David Aubert évoque au cours de l'entretien le Groupe MCE, qui est pour lui une grande famille et dont le succès réside dans l'étroite collaboration de l'ensemble des salariés.
- L'argumentation logique : le retour en France dans 4 ans avec un poste à responsabilité au siège.

4.5 La communication de David Aubert relève-t-elle seulement de l'argumentation ? Justifier la réponse (4 points)

On attend le repérage des manipulations utilisées par David Aubert sur des exemples précis de l'entretien. (1 point par exemple cité avec un maximum de 4 exemples).

David Aubert tente de manipuler Bernard Durieux :

- Il lui fait comprendre l'intérêt d'accepter ce poste pour sa carrière « C'est une opportunité pour vous de gravir rapidement les échelons ».
- Le poste est une réelle opportunité pour Bernard Durieux.
- David Aubert insiste sur la capacité d'adaptation de Bernard Durieux.
- Il insiste sur le fait que l'entreprise mise sur lui.
- Il évoque la magnificence de l'Italie, pays qui n'a rien à voir avec le pôle nord.
- Il explique que Bernard Durieux doit prendre sa décision très rapidement car d'autres personnes sont intéressées par le poste.